



**Intervention du 29 janvier 2025 – Visio encadrement lycée / EREA  
Loïc GUIBON – secrétaire national adjoint**

En ce début d'année, il est de tradition de se souhaiter une bonne et heureuse année, emplies de réussites et d'aventures voire de surprises.

Pour les surprises, je n'insiste pas trop car ces derniers temps, on a eu notre lot :

Et puis, plongés dans tous ces ballotages qui nous entraînent vers des horizons inconnus, nous constatons que ne sommes pas les seuls à en faire les frais.

Nos premiers ministres ont eux aussi leur problématiques:

M Philippe : 3 ans

M Castex : 2 ans

Mme Borne : 1 an et demi

M Attal : 7 mois

M Barnier : 3 mois

La pente n'est pas très positive.

De notre côté, on aspire à un peu de stabilité, de sérénité.

On verra bien.

Présenter nos vœux, c'est aussi rappeler, que pour nous, ID-FO, il y a des choses qui ne changent pas : nos revendications pour le bien de tous.

par exemple ; 30 % de passage à la hors classe. 3000 points d'indice en bas de grille et l'équivalent de 300 points d'augmentation pour tous.

Dans les bonnes nouvelles, tout de même, on a celle-ci :

Les DHG : cette année, nous sommes parmi les privilégiés qui les ont eu avec un calendrier qui tend vers le possible. Les collègues de la zone B sont eux dans une plus grande détresse comme ce fut le cas pour nous les années précédentes. Ils quittent leurs équipes la semaine prochaine. Avec la rotation zonée des périodes de vacances, ce sera à nouveau notre tour dans quelques temps.

Quelques questionnements d'actualité pour terminer :

- Au moment où les élèves de seconde et leur familles nous questionnent sur le choix engageant des spécialités, que répondre quant aux mathématiques – tronc commun- pour l'année prochaine : le cadre, les programmes, la complémentarité prévue avec la spé.

Mathématiques qui de plus vont s'accompagner d'un examen. Coeff, programme, etc...

- Pas de DNB obligatoire... oui mais alors quid de la prépa seconde – que devient-elle ?
- Toujours une difficulté sur le remplacement des enseignants mais aussi ne l'oublions pas c'est aussi le cas des perdre et des équipes administratives. Où en est-on des viviers ?
- Et enfin, le graal, quels critères absolus et indiscutables –quelles explications individuelles - pour être dans tel ou tel taux pour ce qui est du CIA ? ce CIA qui remplace la partie Résultat de l'IF2R ? Ces critères, on le sait, vous placent dans l'obligation de rentrer dans les quotas des 50-30-20 sans aucune autre marge. le CIA, argent secret, ne serait-il pas une FBI : une fausse bonne idée ?

Merci de vos réponses



## Intervention du 29 janvier 2025 - Visio encadrement collègue Véronique PARISOT – déléguée départementale 24

Madame la Rectrice  
Monsieur le secrétaire Général  
Mesdames, messieurs, les Dasen et Inspecteurs  
Chers collègues

Indépendance et direction vous remercie, madame La Rectrice, de nous donner la parole, pour la confiance portée aux personnels de direction et des divers points abordés précédemment.

Dans notre fonction qui se trouve de plus en plus impactée dans sa qualité de vie au travail, nous savons compter sur votre écoute et votre soutien. Cependant les personnels de direction fatiguent. A ce propos, je souhaite rendre hommage à notre collègue Philippe Seyt, principal à la Brède qui nous a quittés bien trop tôt.

Les perdurs fatiguent de ces errements politiques, de la pénurie en ressources humaines, de l'ère des restrictions. L'autocensure fait rage dans notre profession, de peur, pour certains, de passer à côté d'une promotion ou de ne pas obtenir de mutation sur le poste rêvé !

Cette profession, nous l'avons tous choisie mais pas au péril de notre équilibre pour masquer le naufrage, sans doute partiel, du navire « Education Nationale » qui ne fait qu'accompagner une nation ébranlée.

Je souhaiterais revenir sur un épisode visible lors de la paie de novembre...où nos collègues en intérim de chef visualisaient sur leur fiche de paie une retenue sur salaire liée au passage à cette fameuse nouvelle et belle rémunération dénommée RIFSEEP. A lire les nombreux commentaires à cette époque-là, à l'échelle nationale, nombreux sont ceux, qui n'avaient pas pris la mesure de ce nouvel ami ! Informés que les intérim de direction seraient récompensés de leur implication sur la rémunération de juin ou juillet... 2025 ! Cela reste simplement pas acceptable ! Pour reprendre les paroles de notre nouveau 1<sup>er</sup> ministre entendu pas plus tard qu'hier : « tout travail mérite salaire... » , je n'ai sans doute pas du entendre la fin de la phrase... qui devait j'imagine se terminer par : « en paiement différé... ».

Madame La Rectrice, monsieur le secrétaire Général, nous ne pouvons faire l'impasse sur le non remplacement des personnels et principalement des personnels, plutôt invisibles des usagers, nommés « les administratifs ». Comment pensez-vous stopper l'hémorragie qui met à mal de nombreuses équipes administratives dans nos EPLE ? Les groupes de besoins, bien que globalement mis en place techniquement, créent des points de tension entre les équipes disciplinaires et de direction où les enseignants retiennent simplement le bénéfice d'un effectif réduit.

Le RCD, les moyens en pacte ne suffisent pas, ils paralysent le principe même du ce dispositif réduisant les marges de manœuvre des EPLE pour optimiser au mieux les remplacements. Nous sommes toujours dans l'attente des HSE. Madame La Rectrice, monsieur le Secrétaire Général, avant de rendre la parole, je souhaite au nom d'Indépendance et direction, rappeler que nous demandons au ministère sans relâche :

- Un taux de passage de 30% à la hors classe. C'est juste normal et équitable par rapport au corps d'inspection. Cela permettrait à plus de collègues d'atteindre la nouvelle grille indiciaire de la hors échelle B.
- Une augmentation de 300 points d'indice pour chaque perdur pour une prise en compte de cette rémunération dans notre retraite.
- Qu'aucun personnel de direction ne commence à moins de 3000€ nets en début de carrière. En effet nos jeunes collègues sont moins bien payés que des enseignants alors qu'ils fournissent un travail colossal.

Je m'arrêterai là car si on fait le point 30%. 300 points et 3000€ nets.... C'est une histoire de 3 et de 0 et la suite deviendrait franchement indécente ...

Madame La Rectrice, monsieur le Secrétaire Général, mesdames, messieurs, chers collègues, merci de votre attention.